

CONSEILLER DE GESTION H/F

Autres dénominations : Conseiller d'entreprise

Filières liées :

Agriculture biologique

Agroalimentaire

Agrofourniture

Agroéquipement

Aquaculture

Aménagement du territoire

Environnement

Equine

Forêt

Grandes cultures

Horticulture

Paysage

Productions animales

Vigne et vin

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://www.agrorientation.com/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/conseiller-de-gestion-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Conseiller, animer, aider, accompagner

Gérer, administrer

Agriculture générale et agriculture biologique

Animaux

Fournitures, machines et matériels agricoles, nouvelles technologies

Nature, environnement, forêt, eau

Végétaux, cultures, céréales, plantes, fleurs, fruits, légumes, vignes

Le conseiller de gestion réalise des diagnostics et intervient sur les choix stratégiques des entreprises :

- Il établit un audit de l'entreprise et élabore diverses études liées à la gestion ou aux aspects financiers (Plans d'Amélioration du Matériel ou Etudes Prévisionnelles d'Installation...).
- Il supervise ou réalise éventuellement la comptabilité, effectue les déclarations fiscales et sociales, et formule des préconisations en matière de gestion courante.
- Il conseille l'agriculteur sur la production, la diversification, le domaine commercial, environnemental et patrimonial.
- Il aide les entreprises à structurer leurs projets.
- Il s'informe régulièrement sur les évolutions réglementaires, économiques ou technologiques.
- Il dispense de la formation et anime des groupes (intervention au niveau des stages d'installation par exemple).

Le conseiller de gestion participe aux activités organisationnelles, relationnelles et commerciales :

- Il transmet en interne ses informations, notamment sur les dossiers en cours, et assure une fonction ressource.
- Il intervient éventuellement dans différentes commissions spécialisées composées d'organismes professionnels agricoles chargées de valider des projets.
- Il suit l'évolution de son chiffre d'affaires et le recouvrement des créances relatives aux prestations effectuées.
- Il participe à des groupes de travail en vue de contribuer à l'élaboration de nouveaux produits et services, et en assure le suivi.

Conditions d'exercice

Le conseiller de gestion exerce essentiellement dans les banques, les centres de gestion et les chambres d'agriculture. S'il travaille principalement au bureau, il effectue également de nombreux déplacements pour être présent sur le terrain. Sous la responsabilité d'un directeur de centre ou d'un chef de service, le conseiller de gestion bénéficie d'une importante autonomie dans l'organisation de son emploi du temps.

Compétences et qualités

Le conseiller de gestion dispose de connaissances générales en économie, fiscalité, et des connaissances très pointues en gestion d'entreprise. Il maîtrise les outils bureautiques. Il sait organiser et animer une réunion. Doté d'un esprit d'analyse et de synthèse, il fait également preuve de diplomatie et sait s'adapter à de multiples interlocuteurs.

Perspectives d'évolutions

Avec l'évolution de ses connaissances, le conseiller de gestion pourra devenir directeur de bureau ou de service.

Par la suite, s'il développe des capacités managériales, le poste de directeur de centre ou d'agence est envisageable.

En savoir plus

Consulter : les fiches ROME n° A1301 et M1204 du Pôle emploi - www.pole-emploi.fr

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com